

## Fiche de poste : Chargé·e de mission "Installation agricole et accompagnement des paysan·ne·s en AMAP"



CDD à terme imprécis (8 mois minimum) 70% (à lissier sur les 8 mois) - à partir du 25 mars 2023

Les AMAP (Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) sont des partenariats innovants, solidaires et responsables, entre d'une part des paysan·ne·s, et d'autre part des citoyen·ne·s organisé·e·s en groupes ou associations locales. Association loi 1901 à but non lucratif, le Réseau des AMAP en Ile-de-France est la structure régionale de ce mouvement. Créé en 2004, il compte aujourd'hui 250 groupes en AMAP adhérents et 70 fermes en AMAP adhérentes. Sa principale mission est de soutenir et développer l'agriculture paysanne en Ile-de-France, et ses actions s'articulent autour de trois grands axes :

- Le développement des partenariats AMAP entre paysan·ne·s et amapien·ne·s ;
- Le renforcement des partenariats AMAP, via notamment la construction d'une éthique commune, de manière à rendre durable les partenariats AMAP ;
- Le soutien de l'installation en agriculture biologique par l'accompagnement de porteur·se·s de projet et l'accompagnement des dynamiques territoriales.

Le Réseau AMAP IdF est un mouvement citoyen. A travers ses actions, il assure l'animation et la structuration de son réseau en tant que lieu d'échanges, d'accompagnement et de mutualisation des pratiques amapiennes (des groupes et des paysan·ne·s). Son bon fonctionnement s'appuie sur la participation active de tous les membres. Les salarié·e·s du Réseau sont en posture d'animation de ce Réseau.

## MISSIONS DU/DE LA CHARGÉ·E DE MISSION « INSTALLATION AGRICOLE ET ACC. DES PAYSAN·NE·S EN AMAP »

Au sein d'une équipe de 6 personnes, le ou la salarié·e aura pour mission :

- o Accompagner au sein d'Abiosol les porteur·euse·s de projet à l'installation agricole :
  - sur le volet AMAP : être au clair sur les fondamentaux AMAP, se mettre en lien avec des AMAP, créer des partenariats solidaires
  - sur la coordination ainsi que sur la certification à être accompagnant PPP (Plan de Professionnalisation Personnalisé) et PAI (Point Accueil Installation)
- o Accompagner les paysan·ne·s en AMAP dans la pérennité de leur partenariat AMAP  
De favoriser les échanges et liens entre paysan·ne·s en AMAP du Réseau



## ACTIVITÉS PRINCIPALES (CDD 8 mois : 130 JOURS environ)

### 1) ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJET EN AGRICULTURE (25 % : 32 jours)

- Coordination Abiosol et Réunions salarié-e-s Abiosol et avec les administrateurs-riche-s (5 jours)
- Coordination avec Abiosol et rédaction de l'appel à projet labellisation CEPPP et PAI (5 jours)
- Accompagnement des porteurs de projet souhaitant créer un partenariat AMAP – 22 jours
- ✓ Accompagnement individuel des porteur-euse-s de projet à l'installation
- ✓ Mise en relation avec des groupes AMAP et aide à la conception du contrat et fixation du prix de panier
- ✓ Rencontre de chaque nouvel-le installé-e sur sa ferme
- ✓ Formations : organiser et coordonner une formation cycle être maraicher en AMAP . Co-animer la formation devenir paysan en AMAP.
- ✓ Café installation et visite de ferme : thématique à définir : vie pro/vie perso // ou gestion du temps de travail...
- ✓ Formation s'installer en collectif sur une ferme : visite d'une ferme collective en dehors de l'île de France (en lien avec la chargée de mission d'Abiosol)

### 2) ACCOMPAGNEMENT DES PAYSAN·NE·S EN AMAP (53% - 68 jours - )

- Mise à jour régulière, évolution de la base de données et édition de chiffres clés sur les paysan-ne-s en AMAP (4 jours : 5%)
- Accompagnement individuel des paysan-ne-s en AMAP – 22 jours (18%)
  - ✓ Accompagnement individuel sur le partenariat AMAP tous les paysan.ne.s : visites des fermes ou accompagnement téléphonique, compte-rendu, accompagnement spécifique (ex : recalculer prix de panier, travailler sur l'harmonisation des contrats AMAP etc) et mise en relation avec des groupes AMAP . Répondre aux questions spécifiques à la commercialisation en AMAP.
  - ✓ Mise en relation entre paysan.ne et groupe : en lien avec le pôle partenariat
- Favoriser les échanges au sein du Réseau – 28 jours ( 22%)
  - ✓ Organisation de journées/soirées d'échanges régionales entre paysan-ne-s (5 jours)
  - ✓ Organisation et préparation d'un voyage d'étude pour les paysan-ne-s en septembre 2023 puis en janvier 2024 : rencontre des acteurs, aspects logistiques (gîte, repas, transport), construction du programme (visites, ateliers etc), lancement de l'invitation et gestion des inscriptions (12 jours)
  - ✓ Accompagner (à la demande) le groupe de femmes paysannes, organiser et coordonner une formation sur l'autodéfense verbale, assurer une veille sur le sujet (droits des femmes, congés maternité etc) (4 jours)
  - ✓ Formation ergonomie (3 jours)



- o **Suivi de la dynamique « hors-maraîchage » au sein du réseau** : Premier rendez-vous avec les arboriculteurs, céréaliers-transformateurs .... (4 jours)
- o **Rédaction** des bilans narratifs et description des missions pour les dépôts financeurs (8 jours)

### 3) ACTIONS TRANSVERSALES (16 jours – 13 %) ET VIE DU RESEAU ( 8 jours – 6% )

Gestion administrative, coordination et participation à la vie associative et aux temps de vie du réseau (interAmap, fête, AG)

## ORGANISATION INTERNE

La-Le chargé-e de mission dépend du Collectif d'administrateur-riche-s (collège paysan-ne-s et collège amapien-ne-s) élu par l'Assemblée Générale. Elle/Il travaillera en lien direct avec un ou plusieurs administrateur-riche-s de ce Collectif, qui seront ses référent-e-s.

Elle/Il travaillera en co-responsabilité avec les 5 autres chargé-e-s de mission :

- Chargée d'accompagnement des groupes en AMAP et des partenariats AMAP
- Chargée de mission relations publiques et mobilisation territorial
- Chargée d'animation et de communication
- Chargée de mobilisations citoyennes et d'accessibilité alimentaire
- Chargé de gestion administrative et financière

La chargée de missions travaillera plus particulièrement avec le « pole partenariat ». L'équipe fonctionne en co-responsabilité. Réunion d'équipe tous les 15 jours.

En outre, ce poste est fortement rattaché aux travaux du pôle Abiosol, partenariat qui regroupe Terre de Liens IdF, les Champs des Possibles et le Réseau AMAP IdF. Des réunions de coordination sont organisées mensuellement entre les salarié-e-s des quatre structures ainsi qu'avec les administrateur-riche-s référent-e-s.

Elle-Il participera également aux missions courantes de l'association : participation alternée aux réunions mensuelles du Collectif et du Comité de gestion, rédaction des rapports annuels, etc.

## Profil recherché

Formation de type bac +5 (Bac+3 minimum) en agronomie et/ou expérience(s) dans le domaine des circuits-courts, des filières de production agricole et dans le secteur associatif.



### Profil :

- Bonne connaissance de l'agriculture et des filières de production ;
- Bonne connaissance du milieu associatif ;
- Très forte motivation et convictions pour les valeurs de l'agriculture paysanne. Une bonne connaissance des enjeux liés à l'agriculture paysanne et à la consommation responsable est un plus ;
- Capacités d'animation de réunions, de groupes de travail
- La connaissance des outils de l'intelligence collective serait un plus.

### Qualités :

- Autonomie : capacité de prendre des initiatives
- Énergie et dynamisme
- Aisance relationnelle : capacité d'écoute, être à l'aise à l'oral
- Capacités rédactionnelles
- Rigueur : capacités d'organisation et de gestion simultanée de plusieurs dossiers, capacités de priorisation, gestion des urgences, sens du travail en équipe.
- Être force de proposition
- 

## Conditions d'embauche

- Contrat à durée déterminée à terme imprécis de 70%
- Le temps de travail sera aménagé sur la période : temps de travail mensuel : 70% avril/mai/juin (3,5 jr), puis 40% Juillet/Aout (2 jours), 90% septembre/octobre/novembre (4,5 jours) ; **soit 70% lissé sur 8 mois. Remplacement** de congé maternité.
- Poste à pourvoir fin mars – entretiens prévus fin du mois de février
- Rémunération en fonction du niveau d'étude et de l'expérience professionnelle, selon convention collective de la confédération paysanne et accord de référence de la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique 2019
- Remboursement 50% du titre de transport, mutuelle employeur (participation employeur de 100%).
- Poste basé au Mundo M à Montreuil (93), 47 avenue Pasteur, télétravail possible.
- Réunions en soirées et le week-end (avec récupération) et déplacements fréquents en Ile de-France (permis B recommandé)

• Merci d'adresser votre candidature avant le 15 février 2023 (lettre de motivation et CV dans un seul document PDF sous la forme NOM\_Prénom) avec pour objet « Recrutement accompagnement des paysans en AMAP » par e-mail à : [recrutement@amap-idf.org](mailto:recrutement@amap-idf.org)

• Veuillez adresser vos questions à : [lucie@amap-idf.org](mailto:lucie@amap-idf.org)

